

Annexe au règlement intérieur du CNSC (liée à la Pandémie du Covid 19)



Le protocole Sanitaire

Dates : A partir du 27 Juin 2020 pour une durée indéterminée. Abroge le dernier protocole.

Personnes référentes :

Formalisation et évolution du protocole sanitaire : Arnaud Fautrat, directeur

Chargées de son application :

- Pour les activités et locaux : Philippe Faiello, directeur technique par délégation RTQ en fonction
- Pour l'accueil et locaux : Mélanie Bracquemond, responsable accueil

1) Les Locaux :

L'ensemble des locaux du CNSC au port et à la plage sont interdits au public.

- i. A l'exception du club house, et de l'accueil au port.
- ii. A l'exception du club house au point plage.

L'accès est réservé au personnel et aux personnes autorisées (par le Président ou le directeur, ou le RTQ en poste).

- a) le lavage des mains au gel hydro-alcoolique en entrant est obligatoire.
- b) le port du masque est conseillé

A la fin du travail, les locaux seront nettoyés au produit aux normes anti-virus (N14476)

2) Les activités :

- a. L'ensemble des activités reprennent à partir du 27 juin 2020

Fiche d'inscription : signée, mentionnant que les locataires, stagiaires ou leur représentant légal ont pris connaissance de l'annexe sanitaire du Règlement intérieur, du Dispositif de sécurité et d'intervention et qu'ils s'engagent à respecter (ou à faire respecter pour les mineurs dont ils ont la charge) ce protocole sanitaire.

- b. Inscriptions : Par internet de préférence

L'accueil au spot nautique à la tonnelle : En plein air

- 1. Pour les stages à droite de la tonnelle, une seule personne par famille ou par groupe et respecter les distances physiques (1m), marquage au sol
- 2. Pour la location et les cours particuliers : une seule personne par famille ou par groupe, respecter les distances physiques (1m), marquage au sol

3) Déroulement des activités :

1- Arrivée : Au spot Nautique :

- a. Vous arrivez à l'heure indiquée
- b. En tenue de navigation, prêt à naviguer (les rechanges restent dans la voiture ou dans un sac sur la plage, les locaux sont fermés, attention aux téléphones !!!, **pas de WC, pas de vestiaires**), des wc publics sont proches
- c. Par l'escalier (pour le spot nautique)

Les rdv seront situés sur la grande plage devant le spot nautique par séries à cotés des poteaux indiquant le nom de la série (ex : catsy) , où se fera la distribution des gilets de sauvetage ainsi que le briefing du moniteur/trice.

Pour les activités au CNSC du Port devant la porte du garage, où se fera la distribution des gilets de sauvetage ainsi que le briefing du moniteur/trice.

- d. Respecter le sens de circulation, d'accès à la plage et la distanciation physique.

2- Pendant : respecter les consignes de sécurité et sanitaires. (le non respect entrainera l'exclusion pour la prochaine séance)

3- Retour : se fera aux lieux de rdv.

- a. Le nettoyage des gilets se fera sur zone.
- b. Le nettoyage des combinaisons se fera sur la zone prévue à cet effet.

Remarques spécifiques :

Pour la navigation en bateau collectif : J80 et Dragous

Toutes les personnes doivent avoir un masque prêt à l'emploi (Non fourni). La personne qui n'a pas son masque ne montera pas à bord.

Le port du masque est à la discrétion du moniteur/trice, pour ceux qui le souhaitent ils peuvent bien sûr le porter.

Le nettoyage des mains au savon ou au gel hydro-alcoolique est obligatoire avant de prendre les gilets de sauvetage et de monter à bord.

Pour ceux qui prennent des combinaisons ponctuellement (Location, cours particuliers et stages de planches à voile), ils doivent se laver les mains au savon ou au gel hydro-alcoolique avant de toucher les combinaisons. A la fin de l'utilisation la laver dans le bac dédié à cet effet, la mettre à l'endroit, l'enfiler sur un cintre et la pendre sur les montants prévus. Tout en respectant la distanciation physique avec les autres pratiquants.